



# Compte rendu de l'Assemblée Générale du syndicat FO EDF Cordemais 10 Septembre 2015

## Une Assemblée de rentrée réussie !

Cette réunion se plaçait dans un contexte où les différentes lois votées par ce gouvernement et relayées par la direction d'EDF font peser un grave danger sur les acquis des salariés.



*A la tribune de gauche à droite : Michel DE SADELEER, Responsable FNEM FO Pensionnés – Christophe SEY, secrétaire du syndicat FO EDF Cordemais – Vincent HERNANDEZ, secrétaire général FNEM FO – Michel LE ROC'H, secrétaire général UD FO44*



Vincent Hernandez, secrétaire général de la Fédération Energie et Mines FO a commencé son intervention en rendant compte de son entrevue avec le président d'EDF, Monsieur Levy .

Il a constaté une tendance nette vers la « financiarisation » de nos entreprises, vers la remise en cause des secteurs dits non rentables .

Tout cette politique a des conséquences dangereuses pour les emplois, le Statut du personnel et l'équilibre même de nos entreprises.

Le président d'EDF a affirmé qu'il allait appliquer la loi de Transition Energétique du gouvernement notamment sur la politique « Bas Carbone ».

En terme concret, c'est l'annonce programmée de la fin des tranches Fioul, mais aussi des unités de production Charbon.

Le Secrétaire Général de la Fédération Energie et Mines FO a réaffirmé dans cette assemblée son attachement au Parc Thermique Classique, au Mix Energétique. Elle a déclaré qu'elle combattrait et se tiendrait aux cotés des thermiciens pour maintenir et prouver la place indispensable de nos tranches dans la sécurité du réseau.

**Par ailleurs, la loi de transition Energétique** est une grave remise en cause du bon fonctionnement du parc électrique français, au nom d'intérêts politiques et pour répondre aux lobbies écologistes qui ne connaissent rien aux structures actuelles de nos entreprises.

La loi de transition Energétique, c'est la privatisation de l'Hydraulique, c'est la fin du tarif unique de l'Electricité (péréquation tarifaire) pour les citoyens de ce pays. C'est la régionalisation du Distributeur avec des conséquences directes sur le Statut du Personnel.

Au nom de la « décroissance électrique », cette loi au service des intérêts financiers est capable de plonger la France dans des pannes électrique graves pour la population, comme celles survenues en Italie, aux Etats Unis ... Cette Loi doit être retirée.

**Par rapport au projet sur le Temps de Travail des Cadres**, le secrétaire général, Vincent Hernandez a rappelé la position adoptée par la Fédération dès le mois de Juillet 2015 : ne pas signer cet accord.



Non seulement les propositions de la Direction instaurent encore plus de flexibilité pour les cadres mais ouvraient la porte à la dénonciation des accords sur le temps de travail signés en 1999, et ceci pour tous les agents.

C'est la raison pour laquelle la Fédération Energie et Mines FO ne signera pas cet accord et refusera tout recul social, néfaste pour les salariés.

Dans la foulée l'Assemblée Générale a adopté à l'unanimité une résolution contre le projet de temps de travail des cadres en démontrant que c'était un cheval de Troie pour remettre en cause le temps de travail des agents, quel que soit leur collègue : exécution , maîtrise ou cadre .

Vincent Hernandez a rappelé que le rôle d'un syndicat est de défendre les intérêts particuliers et collectifs des salariés mais aussi de combattre pour en gagner d'autres.

Il a souhaité au Syndicat FO Cordemais de se développer pour pouvoir encore mieux défendre et satisfaire les revendications

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE:  
OÙ VA-T-ON?





Michel De Sadeleer, Responsable national des Pensionnés de la Fédération Energie et Mines FO est intervenu pour donner des informations sur les actions menées dans son secteur.

Il a rappelé l'attachement de la Fédération aux liens qui existent entre actifs et pensionnés. Depuis l'ouverture du capital, le gouvernement et la Direction ne cessent de vouloir remettre en cause cette unité actifs/retraités avec un seul but : rattacher les retraités d'EDF au régime général et en finir avec le régime spécial.

Dans ce cadre, notre camarade a attiré l'attention des participants sur les possibles remises en cause à venir de nos activités sociales. Il en a appelé à la vigilance de tous.

Il a souligné le combat pied à pied des militants FO qui siègent au sein des différents organismes comme la CNIEG pour défendre les acquis des retraités, notamment le maintien de l'indemnité de décès à deux mois.

Il a insisté sur la disponibilité et le sérieux des militants FO auprès des adhérents et sympathisants qui souhaitent avoir des renseignements, défendre des dossiers, avant ou après leur mise en retraite.

Il a conclu en incitant auprès des participants de continuer à se syndiquer même en retraite car cela permet de maintenir le lien entre les actifs et les pensionnés.



La troisième intervention est celle de Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'Union Départementale FO de Loire Atlantique.

Le rapport Combrexelle préconise au gouvernement de remettre en cause l'architecture du code du travail en donnant la priorité aux accords d'entreprise contre les conventions collectives nationales, contre les statuts.

La loi Macron dans la continuité du Pacte de Responsabilité s'inscrit dans un processus de remise en cause totale des acquis des salariés constitués après 1945.

Pour le patronat, le gouvernement et la Troïka, ces acquis deviennent insupportables et il faut par tous les moyens les mettre à bas.

C'est la hiérarchie des normes qu'ils veulent renverser. Mais les salariés sont combatifs et sont prêts à résister contre ces attaques.

Les exemples des deux grèves pour l'augmentation des salaires de la fonderie FMGC et à Manitou début Juillet 2015 ainsi que le mouvement de 5 semaines des salariés de la centrale EDF de Cordemais montrent que les salariés ne sont pas défaits et sont prêts à s'engager.

En conclusion, FO EDF CORDEMAIS a appelé les agents à rejoindre le syndicat libre et indépendant que représente la confédération Générale du Travail Force Ouvrière.

L'Assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié.

## Dernières informations :

à l'heure où nous éditons ce compte-rendu, la Direction a décidé de retirer son projet de temps de travail des cadres. Après l'annonce de FO, la CGT et la CFDT ont décidé de ne pas signer cet accord , ce qui a provoqué le retrait de cet accord par la Direction Générale d'EDF .

FO considère que notre décision, dès le mois de Juillet, de ne pas signer a permis d'être un point d'appuis important sur la décision finale.

Restons mobilisés et soyons vigilants sur les prochaines annonces du Gouvernement et de la Direction.



# L'Union fait la Force,

# Adhérez à **FO** Cordemais



Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

NR : \_\_\_\_\_

Echelon : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_